

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202607**

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2026 À 12 H 25, PAR
VISIOCONFÉRENCE**

Sont présents :

Mme Geneviève La Roche	Présidente et conseillère municipale
Mme Joanie Bellerose	Vice-présidente et conseillère municipale
M. Philippe Angers-Trottier	Administrateur issu de la clientèle du transport collectif
M. Pierre Avard	Administrateur et conseiller municipal
Mme Catherine Baillargeon	Administratrice issue de la clientèle du transport adapté
M. Émile Bellerose-Simard	Administrateur issu de la clientèle étudiante
M. Bertrand Collins	Administrateur et conseiller municipal
M. François-Olivier Desmarais	Administrateur et conseiller municipal

Invités :

Mme Vicky Martineau	Secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
Mme Marie-Christine Martin	Directrice adjointe - Marketing, communication et relations gouvernementales
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Geneviève La Roche, présente les membres du conseil d'administration assistant à l'assemblée.

La présidente confirme qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION NUMÉRO 086-26

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Un avis du temps, du lieu et du but de l'assemblée, transmis par courriel, à tous les membres du conseil d'administration, a été produit et ordre est donné que cette pièce soit et est déposée sur le bureau.

- ADOPTÉ -

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO 087-26

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. DEMANDE DE PARTENARIAT DU FESTIVAL DES TRADITIONS DU MONDE DE SHERBROOKE (FTMS) - SERVICE DE NAVETTE PAR LOCATION D'AUTOBUS

RÉSOLUTION NUMÉRO 088-26

CONSIDÉRANT QUE le Festival des traditions du monde de Sherbrooke (FTMS) a soumis à la Société de transport de Sherbrooke (STS) une demande de partenariat visant à obtenir une réduction tarifaire sur le tarif de location d'autobus dans le cadre de son édition 2026, afin de favoriser et d'encourager l'utilisation du transport collectif ;

CONSIDÉRANT QUE le site de l'événement est situé dans un secteur moins bien desservi par le réseau régulier de la STS ;

CONSIDÉRANT QUE la STS a proposé, en remplacement d'une réduction tarifaire pour la clientèle, l'application d'un tarif préférentiel de location d'autobus permettant la mise en place d'un service de navette à moindre coûts à l'intention des festivaliers ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs du FTMS ont reçu cette proposition ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir un protocole d'entente définissant les modalités de ce partenariat ;

CONSIDÉRANT la Politique relative à la location des véhicules de la Société de transport de Sherbrooke ;

CONSIDÉRANT QUE la STS propose de mettre à la disposition du FTMS un maximum de trois (3) autobus avec chauffeur, pendant six (6) jours, pour un maximum de cent quatre-vingt-treize (193) heures de service, au tarif préférentiel de soixante-dix dollars (70 \$) l'heure ;

CONSIDÉRANT QUE ce tarif représente une réduction de 50 % par rapport au tarif partenaire de location d'autobus ;

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente sera en vigueur du 12 au 16 août 2026 ;

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration autorise la conclusion d'un protocole d'entente entre la Société de transport de Sherbrooke et le Festival des traditions du monde de Sherbrooke relativement à la location d'un maximum de trois (3) autobus avec chauffeur pour la mise en place d'un service de navette durant l'événement.

Que le directeur général ou le directeur général adjoint - services corporatifs soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, le protocole d'entente en vigueur du 12 au 16 août 2026, pour une valeur maximale de treize mille cinq cent dix dollars (13 510 \$), plus les taxes applicables, conformément au projet proposé.

Que le protocole d'entente soit et est conservé aux archives sous le numéro A26-16.

L'administrateur M. François-Olivier Desmarais enregistre sa dissidence.

- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ -

5. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 077-26 - EMPRUNT PAR MARGE DE CRÉDIT AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE – CORRECTION DU TITRE D'UN SIGNATAIRE AUTORISÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 089-26

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté, le 17 juin 2026, la résolution numéro 077-26 - Emprunt par marge de crédit auprès du Fonds de financement et autorisation de signature ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution identifie les dirigeants autorisés à signer certains documents au nom de la Société de transport de Sherbrooke ;

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée dans la désignation du poste de l'un des signataires autorisés ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de corriger cette erreur afin que la résolution reflète adéquatement le titre du poste concerné ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que la résolution numéro 077-26 soit et est modifiée afin de remplacer, à l'article numéro 6, les mots :

« directeur général adjoint - opérations et développement »

par les mots :

« directeur général adjoint - services corporatifs ».

Que tous les autres termes, conditions et dispositions de la résolution numéro 077-26 demeurent inchangés.

- ADOPTÉ -

6. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Geneviève La Roche

Mme La Roche remercie les chauffeurs et chauffeuses de la STS qui se sont déplacés à l'hôtel de ville lors de la séance du conseil municipal tenue le mardi précédent. Elle

souligne l'importance de ces démarches visant à faire valoir les enjeux du transport collectif et à sensibiliser les décideurs à la réalité de la Société de transport de Sherbrooke. Elle exprime l'espoir que le message transmis soit entendu par le gouvernement du Québec et rappelle que la Ville de Sherbrooke a pris la décision de maintenir l'offre de service.

Mme La Roche réitère également ses remerciements aux administrateurs sortants pour leur engagement et leur contribution. Elle informe que les prochains administrateurs ont été sélectionnés et qu'il ne reste qu'à recevoir la résolution du conseil municipal attestant leur nomination. Elle précise que Mme Dany Grondin sera nommée à titre d'administratrice issue de la clientèle du transport collectif, que M. Marc-Olivier Jacob sera nommé administrateur issu de la clientèle étudiante et Mme Catherine Baillargeon entreprendra un second mandat à titre d'administratrice issue de la clientèle du transport adapté.

Mme Joanie Bellerose

Mme Bellerose souligne que de belles candidatures ont été reçues pour les postes d'administrateurs et remercie les membres sortants.

M. François-Olivier Desmarais

M. Desmarais n'a aucun message.

M. Émile Bellerose-Simard

M. Bellerose-Simard n'a aucun message.

M. Bertrand Collins

M. Collins n'a aucun message.

M. Pierre Avard

M. Avard n'a aucun message.

M. Philippe Angers-Trottier

M. Angers-Trottier n'a aucun message.

Mme Catherine Baillargeon

Mme Baillargeon n'a aucun message.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la présente assemblée soit et est levée à 12 h 36.

La Présidente,

La Secrétaire,

Geneviève La Roche

Vicky Martineau